



ADRESSE AUX CANDIDATS A LA PRESIDENTIELLE DU 22 AVRIL

Madame, Monsieur,

Vous vous présentez au suffrage des Français pour le mandat de Président de notre République. De façon à éclairer le vote des inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux, nommés dans leur corps par décret du Président de la République, le SNIA-IPR UNSA, syndicat majoritaire qui les représente, souhaite vous faire connaître ses vives inquiétudes concernant l'avenir du système éducatif et de notre corps, seul porteur dans les collèges et lycées de l'expertise scientifique et pédagogique et vous demander de préciser vos engagements de campagne en réponse à cinq questions de fond.

L'installation de la DGRH du Ministère de l'éducation nationale a signifié la fin de tout dialogue social véritable : notre corps a été méprisé et notre expertise a été ignorée. La directrice a en effet choisi de contourner les organisations syndicales pour imposer son point de vue à des représentants des IA-IPR et des chefs d'établissement désignés par les Recteurs au détriment de l'échange démocratique jusque là en vigueur.

C'est ainsi que le texte sur la nouvelle gouvernance académique, qui annihile le rôle des IA-IPR dans le pilotage pédagogique au profit d'une caporalisation généralisée, est passé en force début 2012. Le texte qui lui a servi de modèle, sur la « nouvelle gouvernance hospitalière », qui donnait lui aussi tout pouvoir aux gestionnaires, n'avait pas imaginé cependant se passer complètement de l'expertise des médecins à l'hôpital. C'est désormais chose faite concernant l'expertise des pédagogues dans l'école !

La même technique d'éviction des organisations représentatives des inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux et de l'ensemble des syndicats est mise en œuvre pour imposer le texte sur l'évaluation professionnelle des enseignants qui fait l'unanimité contre lui de tous les acteurs : enseignants, inspecteurs et chefs d'établissement.

Manifestement, le projet managérial actuel de l'équipe de Luc Chatel consiste à en finir avec le caractère régalien de l'éducation, qui n'aurait plus pour fin de transmettre aux enfants de la nation des connaissances rationnelles garanties par l'Etat, par le biais de méthodes à la pertinence scientifiquement reconnue. Il y va donc de l'ordre des savoirs, tout comme de celui de la fondation républicaine. Les inspecteurs pédagogiques régionaux du SNIA-IPR UNSA, sont ouverts au dialogue sur les nécessaires changements et progrès de l'école, qui ne pourront advenir sans le positionnement clair de leur expertise dans le pilotage du système éducatif.

Nous souhaitons donc que vous répondiez aux interrogations fondamentales qui suivent, portant sur les collèges et lycées, soit sous forme écrite, soit en nous accordant une audience.

Prenez-vous l'engagement, si vous êtes élu, de maintenir le caractère régalien et républicain de l'éducation, ciment de la nation, et de rechercher l'élévation du niveau d'instruction pour tous en garantissant par l'expertise disciplinaire les savoirs et leur transmission ?

Prenez-vous l'engagement, si vous êtes élu, de demander à votre gouvernement et à son ministre de l'éducation nationale de renouer le contact avec les IA-IPR et d'ouvrir le dialogue social sur les changements à conduire dans l'école avec l'UNSA Education ?

Prenez-vous l'engagement, si vous êtes élu, d'abroger le texte sur la nouvelle gouvernance académique et, s'il devait être publié, le texte sur l'évaluation des enseignants par les seuls chefs d'établissement ?

Prenez-vous l'engagement, si vous êtes élu, de positionner l'action des inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux comme maillon indispensable du pilotage académique, en ne les dépossédant ni de leur responsabilité, ni de leur pouvoir d'évaluation des enseignants, des enseignements, des établissements ?

Avec nos remerciements anticipés.

Le bureau national du SNIA-IPR-UNSA

04 Avril 2012